



Police

ZONE DE POLICE
BINCHE-ANDERLUES-LERMES
5912

Conseil de Police - Séance du 13/11/2025 à 18h00

PROCES-VERBAL

Présents :

| | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| Bourgmaster de Binche - Président : | Laurent DEVIN |
| Bourgmaster d'Anderlues : | Hadrien POLAIN |
| Bourgmaster d'Erquelinnes: | Jonathan DELESPINETTE |
| Bourgmaster d'Estinnes : | Aurore TOURNEUR |
| Bourgmaster de Merbes-le-Château : | Jean-Philippe GOFFIN |
| Bourgmaster de Lobbes : | Steven ROYEZ |

Conseillers de police :

ARMAN Laurent, BAYEUL Olivier, CHARNIAUX Julien, DEGHOAIN Benoit, DE RUBEIS Thomas, DUFRANE Baudouin, DUPORTAL Arno, GOSSUIN Jacques, GONZALEZ MOYANO Virginie, JONNART Luc, KLENNER Marie Claude, LEDUC Pascal, MAGHE Frédéric, NOTEBOOM Vincent, PETIT Henri, PIAZZA Angelina, PREAUX Christian, RENUART Karine, URBAIN Jérôme

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Chef de zone : | Laurent RASPE |
| Comptable spécial <i>a.i</i> : | Stéphanie ROBAYE |
| Secrétaire de zone <i>f.f.</i> : | Valérie ROMBAUX |

Lieu : Salle B du Kursaal – Avenue Wanderpepen, 28 à 7130 Binche

Séance publique

*Monsieur Devin ouvre la séance du Conseil de police à 18h00
Il excuse l'absence de Madame Tourneur, ainsi que de Messieurs Delespinette, Préaux et Urbain.*

1) Procès-verbal de la séance du Conseil de police du 30 septembre 2025 - Approbation

Le Conseil de police est invité à approuver le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025.

Accord à l'unanimité

2) Ouverture de deux emplois de cadre de base pour le service Intervention, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05 (sans réserve de recrutement) et, parallèlement via la procédure de recrutement externe (activation de la réserve de recrutement des lauréats des épreuves de sélection génériques organisées par la Police Fédérale) – RATIFICATION

Considérant que le cadre opérationnel est incomplet, le Conseil de police est invité à ratifier la décision du Collège de police, de recruter deux membres du cadre de base pour le service intervention, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05 (sans réserve de recrutement) et, parallèlement via la procédure de recrutement externe (activation de la réserve des lauréats)

Accord à l'unanimité

3) Réouverture d'un emploi d'assistant (niveau C – grade commun) pour la Direction des Ressources Humaines, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05 (sans réserve de recrutement), suite à l'échec de l'appel à candidatures lancé dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03, n° de série 122 503 – RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à de ratifier la décision du Collège de police, de rouvrir un emploi d'assistant pour la DRH, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05 (sans réserve de recrutement), suite à l'échec de l'appel à candidatures lancé dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03, n° de série 122 503.

Accord à l'unanimité

4) Recrutement d'un assistant pour le service accueil (niveau C - grade commun) dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03 erratum, n° de série 123 579 - Prise de connaissance de l'échec de la procédure et relance de l'appel à candidatures dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05 (sans réserve de recrutement) - RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à ratifier la décision du Collège de police de rouvrir un emploi d'assistant (niveau C - grade commun) pour le service accueil, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05 (sans réserve de recrutement), suite à l'échec de la procédure de sélection organisée dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03 erratum, n° de série 123 579

Accord à l'unanimité

5) Recrutement d'un membre du cadre de base pour le service « Roulage », dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03, n° de série 122 233 (sans réserve de recrutement) — Constat d'échec et réouverture de l'emploi dans le cadre du cycle de mobilité 2026/01 — RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à ratifier les décisions prises, le 15 octobre 2025, par le Collège de police, à savoir :

- constat du caractère infructueux de la procédure de sélection organisée, le 08 octobre 2025, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/03, n° de série 122 233 (sans réserve de recrutement), en vue de recruter un inspecteur de police pour le service « Roulage » ;
- réouverture d'un emploi de cadre de base pour le service "roulage", dans le cadre du cycle de mobilité 2026/01 (sans réserve de recrutement)

Accord à l'unanimité

6) Ouverture d'un emploi de commissaire de police (Sous-directeur / trice de la Recherche), dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05 (sans réserve de recrutement) afin de procéder à un remplacement (mobilité OUT) — RATIFICATION

Le conseil de police est invité à ratifier la décision du collège de police, de rouvrir un emploi de commissaire de police (Sous-directeur / trice de la recherche), dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05 (sans réserve de recrutement) afin de procéder à un remplacement (mobilité OUT).

Accord à l'unanimité

7) Ouverture d'un emploi d'ouvrier (niveau D – grade commun) pour le service logistique, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05 (sans réserve de recrutement) afin de procéder à un remplacement – RATIFICATION

Le Conseil de police est invité à ratifier la décision du Collège de police d'ouvrir un emploi d'ouvrier pour le service logistique, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05, afin de procéder à un remplacement (décès)

Accord à l'unanimité

8) Ouverture d'un emploi d'assistant (niveau C – grade commun) – Gestionnaire fonctionnel, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05 (sans réserve de recrutement) afin de procéder à un remplacement (mobilité OUT) – Ratification

Le conseil de police est invité à ratifier la décision du Collège de police d'ouvrir un emploi d'assistant - gestionnaire fonctionnel, dans le cadre du cycle de mobilité 2025/05 (sans réserve de recrutement) afin de procéder à un remplacement (mobilité OUT)

Accord à l'unanimité

9) Modification budgétaire n°1 de 2025 de la zone de police Binche-Anderlues-Lermes - Décision

Les membres du Conseil de zone sont invités à approuver la modification budgétaire n° 1 ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2025.

Accord à l'unanimité

Madame Robaye précise qu'un boni de près de 3.000.000,00 d'euros a été dégagé en fin d'année 2025. Elle rappelle que le budget de la zone de police est constitué à près de 90 % de dépenses de personnel . En 2025, les recrutements prévus initialement n'ont pu être rencontrés.

Elle note également au niveau des recettes de transfert, que le Tutelle a accepté l'inscription de recettes dans la modification budgétaire.

En ce qui concerne le budget extraordinaire, les projets prévus sont en cours de réalisation.

10) Financement des dépenses extraordinaires de la zone de police Binche-Anderlues-Lermes au moyen d'emprunts - Budget 2025 - Répétition de services similaires - Décision

Les membres du Conseil de zone sont invités à approuver la demande de répétition de services similaires dans le cadre du règlement de consultation « Financement des dépenses extraordinaires de la zone de police Binche - Anderlues - Lermes au moyen d'emprunts - Budget 2024 » afin de financer les besoins inscrits en modification budgétaire n° 1 de 2025.

Accord à l'unanimité

Divers

Monsieur Dufrane sollicite des informations relatives à l'entretien des panneaux de signalisation, lorsqu'ils sont par exemple, recouverts de végétation, ou dégradé.

Monsieur Raspe précise que la zone de police n'est pas responsable de l'entretien ou du remplacement de panneaux de signalisation Il précise également qu'il n'y aura pas de contrôles de vitesse (avec placement d'un radar), si le panneau de signalisation est caché. Dans ce cas précis, les services de police avertissent la commune ou le SPW compétent.

Monsieur Dufrane souhaite également la procédure mise en place par la zone de police en cas d'absence du rédacteur d'une audition.

Monsieur Raspe répond qu'un délai de 30 jours est prévu pour la remise d'une audition. Si l'absence du rédacteur est prolongée au-delà de ce délai, un autre inspecteur sera chargé de rédiger les devoirs restant à effectuer.

Huis clos